

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 14 janvier 2023

Rapport moral, rapport financier, compte-rendu détaillé de séance

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 14 janvier 2023, dans la salle bleue de la mairie annexe de Pont-de-Vaux comme indiqué dans la convocation.

État de présence

M. Pauget, maire est représenté par Mme Janine Parent, adjointe à la culture et adhérente. Sont présents 16 adhérents, 15 adhérents se sont fait représenter. Les statuts de l'association indiquant qu'il n'y a pas de condition de quorum pour les assemblées générales ordinaires, cette assemblée peut donc valablement délibérer et la séance est déclarée ouverte à 10h15.

Rapport moral

Nous étions 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014, 37 en 2015, 42 en 2016, 41 en 2017, 46 en 2018, 49 en 2019, 51 en 2020, 54 en 2021. L'association compte 55 adhérents à fin décembre 2022, trois décès sont malheureusement à déplorer : M. Jean Larue, M. Claude Marcelin (membre fondateur) et Mme Rosine Morel.

Rappel de l'objet de l'association :

- doter à nouveau l'église de Pont-de-Vaux de grandes orgues comme ce fut le cas dans le passé,
- veiller à la bonne utilisation et à la conservation des orgues qui sont ou seront installées à Pont-de-Vaux,
- promouvoir l'orgue et son répertoire par tous les moyens, notamment l'organisation de concerts et de manifestations diverses.

Après l'année 2021 de « rodage », 2022 fut une année riche en événements dont la bénédiction et l'inauguration, la bénédiction constituant un événement « historique ».

- Dimanche 6 février, participation au concert de l'orchestre de Pont-de-Vaux
- Dimanche 24 avril, bénédiction par l'évêque Mgr Pascal Roland et le vicaire général, le père Frédéric Pelletier
- Dimanche 24 avril, découverte-inauguration par Pierre Saint-Sulpice, plus de 175 spectateurs
- Mardi 7 juin, visite et découverte de l'orgue par la classe en 4 de Gorrevod
- Samedi 18 juin, concert d'ouverture de « La ville en musique », 85 spectateurs
- Dimanche 10 juillet 2022, récital par Bernard Coudurier et Soon-Ju Park, 115 spectateurs
- Mercredis du 20 juillet au 17 août, présence de l'orgue :
 - 20 juillet Flûte, violoncelle et orgue, 25 visiteurs
 - 27 juillet Flûte, violoncelle et orgue, 40 visiteurs
 - 3 août Flûte, violoncelle, chant et orgue, 40 visiteurs
 - 10 août Flûte, violoncelle, trompette, chant et orgue, 75 visiteurs
 - 17 août Flûte, violoncelle, trompettes, chant et orgue, plus de 100 visiteurs
- Dimanche 4 décembre, Nouveau chœur de l'Ain, 142 spectateurs malgré un spectacle à la même heure à Saint-Bénigne et un autre à Reyssouze. Nous souhaitons vivement la remise en œuvre de la session d'harmonisation des manifestations au niveau de la Comcom, comme c'était le cas avant le Covid.

Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce à la bienveillance et aux encouragements du clergé et des équipes municipales et bien sûr grâce à l'implication de Marie-Amour Saint-Paul au violoncelle, Aude Peigné et Jean David à la flûte traversière, Michel Carruge, Guillaume Nillon et Loïs Pallot à la trompette, Pierre Saint-Sulpice et Thierry Catherin à l'orgue.

Remerciements

- Les bénévoles sans lesquels nous ne pourrions faire face aux tâches logistiques lors des manifestations,

- Le père Pierre Le Bourgeois, notre nouveau curé affectataire qui nous encourage pour nos manifestations,
- La municipalité qui met gracieusement à disposition la salle bleue pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui fait tout pour nous faciliter la tâche,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Les élus assistent à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet : orgues.pontdevaux.free.fr

L'orgue est répertorié et décrit sur l'inventaire national du ministère de la culture depuis 2021.

Adresses courriel (Internet)

Nous utilisons les adresses courriel (47 adhérents sur 55) et de quelques sympathisants, pour faire un rappel dans la semaine précédant nos manifestations.

Rapport financier

Ont été mis à disposition, en début de séance :

- le bilan de 2022,
- le budget de 2023.

Notre compte chèque au Crédit Agricole montre un solde positif de 4223,55 Euros au 31 décembre 2022. Il n'y a aucune provision à reporter en 2023.

Budget 2023

Les recettes de l'année 2023 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations prévues.

Le solde bancaire au 31 décembre 2022 constitue notre réserve pour continuer à finaliser l'installation de l'orgue et revoir l'installation électrique. Nous avons envisagé l'idée d'acquérir un livret bancaire pour faire fructifier cet avoir, le taux d'intérêt actuel ne le justifie toujours pas.

Approbation des rapports

- Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
- Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

- L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit :

- Président : M. Rémy Poilane
- Secrétaire : M. Raymond Delisle
- Trésorière : Mme Françoise Poilane
- Consultant : M. Jean-François Foray
- Consultant : M. Alain Guyon

Adhésions et cotisations

La cotisation minimum est à 20 Euros, 30 Euros pour les couples. L'adhésion « bienfaiteur » est acquise à partir de 50 Euros.

Les années précédentes, nous avons expédié les "Crédit d'impôt" par voie postale dès réception des cotisations ou/et des dons. En 2022, nous les avons inclus dans l'invitation à cette AG avec dépôt dans les boîtes à lettres privées pour les adhérents sur place. Pour les autres adhérents, nous avons privilégié la voie « courriel ». Cinq adhésions n'ont pas été renouvelées en 2023. Nous avons reçu deux nouveaux adhérents. Nous demanderons « accusé de réception » pour toutes les communications par courriel.

Rappel important : il est essentiel que chacun vérifie, dès réception de son avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par les services fiscaux.

Projets 2023

Notre planning de manifestations :

- dimanche 14 mai 16h, journée nationale de l'orgue, concert « Libre participation »,
- samedi 17 juin 16h, concert d'ouverture de « La ville en musique »,
- samedi 24 juin 10h-12h et 14h-16h, journée du patrimoine de pays, visite de l'orgue sur rendez-vous
- les mercredis matins du mercredi 19 juillet au mercredi 16 août : 5 sessions de « Présence de l'orgue »
- samedi 16 septembre 10h-12h et 14h-16h, journée européenne du patrimoine, visite de l'orgue sur rendez-vous
- dimanche 3 décembre à 15h, concert de Noël payant

Brochure : 9 vendues en 2022 (134 vendues au total), 30 sont en dépôt chez nos revendeurs (OTSI, L'étape, Le Port).

Il nous faut maintenant penser à documenter l'histoire de notre nouvel instrument.

Nous expédierons une information au journal trimestriel « Orgues nouvelles » pour publication, nous le méritons.

Plaquette dons et legs

En 2011, Maître Coillard nous a aidés à élaborer cette plaquette que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial. Un legs nous permettrait d'ajouter un troisième plan sonore pour se rapprocher de l'orgue de 1696-1797. Me Coillard a suggéré de procéder à une mise à jour de cette plaquette.

Ajout d'un troisième plan sonore

Ceci reste un objectif à moyen terme pour se rapprocher de la composition de l'orgue de 1696-1797. Il sera nécessaire de construire un projet, ce qui nécessitera beaucoup d'énergie. Nous nous contentons pour l'instant de bien finir l'installation et envisageons ensuite de rénover le tableau électrique.

Coopération

Coopération avec « Les amis de l'orgue et de la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse ». Le but était de mutualiser des déplacements de solistes en période estivale. Il faut se rendre à l'évidence : ce n'est pas possible pour nous d'un point de vue logistique. Fabienne Jean-Louis transmet nos informations sur Bourg.

Notre instrument assure ses fonctions cultuelles et culturelles.

Questions diverses

Publicité

Dès avril, nous incluons « Panneau-pocket » et Illiwap (Sermoyer) sur notre « checklist », ainsi que les panneaux électroniques de Pont-de-Vaux et de Chavannes (à négocier).

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Le point de chauffage ajouté sous le clocher a permis la suppression du rideau âgé de 60 ans et résolu le problème des courants d'air froid à cet endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2023.

Virement possible (et souhaité) vers Iban **FR76 1780 6003 6062 2421 4974 820**



Le Président, Rémy Poilane

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2022

Recettes		Dépenses	
Cotisations des adhérents	1420,00	Timbres et papeterie	258,98
Dons et renoncements	1729,88	Assurance	744,09
Intérêts créditeurs	0,80	Contribution paroisse + bâtiment	331,94
Brochures	90,00	Entretien de l'instrument	404,37
Bénédictio n / Inauguration	200,00	Bénédictio n / Inauguration	1330,14
La ville en musique	248,20	La ville en musique	248,20
Concert 10 juillet	973,72	Concert 10 juillet	1327,39
Présence de l'orgue	228,00	Présence de l'orgue	680,44
Concert de Noël, 4 décembre	1332,21	Concert de Noël, 4 décembre	1010,72
Total	6122,81	Total	6336,27
Résultat de l'exercice 2022	-113,46		
Avoir au début de l'exercice	4337,01		
Avoir à la clôture de l'exercice	4223,55		

BILAN DE L'ANNÉE 2022

Actif		Passif	
Disponibilités (banque)	4223,55	Réserves	4223,55
Total	4223,55	Total	4223,55

BUDGET DE L'ANNÉE 2023

Recettes		Dépenses	
Cotisations des adhérents	1445,00	Timbres et papeterie	150,00
Dons	50,00	Abonnement Radio Aleo, OTSI	50,00
	0,00	Assurance	800,00
Concert jour de l'orgue en France	1400,00	Concert jour de l'orgue en France	1400,00
La ville en musique	100,00	La ville en musique	50,00
Présence de l'orgue	500,00	Présence de l'orgue	500,00
Concert de Noël, 3 décembre	1400,00	Concert de Noël, 3 décembre	1400,00
Intérêts créditeurs	5,00	Entretien de l'orgue	550,00

Total	4900,00	Total	4900,00
--------------	----------------	--------------	----------------